

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE 79220
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 FEVRIER 2017

Conseillers municipaux en fonction : 15

Conseillers municipaux présents : 12

Isabelle AUBIAN, Alexandra CHABOT, Tony CHOLLET, Émilie CLOCHARD, Gérard EPOULET, Olivier FOUILLET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER, Daniel SORAIN.

Absents : Estelle AUTRET, Céline THROMAS (pouvoir donné à Daniel SORAIN), Ludivine CHAUVINEAU (pouvoir donné à Emilie CLOCHARD).

Date de la convocation : 17 février 2017

Secrétaire de séance : Emilie CLOCHARD

1/ Approbation du compte rendu du 31 janvier 2017

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2/ Délibérations

a) Travaux d'électricité ancienne mairie

Délibération n°7/2017

La municipalité a décidé d'effectuer des travaux dans l'ancienne mairie afin de créer un logement d'accueil par délibération n°69-2016. Les travaux sont effectués en régie. Mais les travaux d'électricité doivent être réalisés par un artisan.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De choisir l'entreprise GIRAUD ELEC pour un montant total de 3 235.33 € TTC.***

b) Alarme de l'atelier municipal

Délibération n°8/2017

Monsieur le Maire propose l'acquisition d'une alarme au niveau des ateliers municipaux afin de garantir la sécurité des biens. Un devis a été reçu de l'entreprise GIRAUD JAMY.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De choisir l'entreprise GIRAUD JAMY pour un montant total de 1 627.20 € TTC.***

c) Budget Primitif 2017

Stéphane PELLETIER présente la proposition de Budget Primitif 2017 (BP). Le Budget Primitif s'équilibre en fonctionnement pour un montant de **743 593 €** et en investissement pour un montant de **117 310 €**.

Daniel SORAIN remarque que la capacité d'autofinancement est peu élevée. Il indique que la section de fonctionnement est importante, les dotations baissent et si les économies sont consommées, la collectivité risque de se retrouver dans une situation financière difficile. Claude MEUNIER appelle également à la prudence.

Monsieur le Maire précise que sur les 2 derniers exercices la commune a perdu environ 53 000 € de dotations ce qui représente une véritable agression vis à vis des collectivités. Le budget est chaque année proposé sans surestimer les recettes et sans sous-estimer les dépenses. Un suivi quotidien des crédits consommés est effectué et plusieurs mesures ont été prises dans un souci d'économie tel que le changement d'opérateur téléphonique, ou les charges de personnel.

Dans ce contexte, Tony CHOLLET interroge sur l'intérêt d'affermir toutes les tranches des travaux de la salle culturelle. Monsieur le Maire rappelle l'intérêt culturel de ce projet et notamment dans le cadre du festival « Tous en scène », du partenariat avec le Moulin du Roc, des festivités organisées par les associations et notamment le Foyer Rural, mais pas que. La salle culturelle participe aussi au rayonnement de la collectivité sur le territoire. Monsieur le Maire précise que la salle continuera d'être une salle de village sans nuire au projet d'aménagement culturel. Il indique que l'affermissement des tranches de travaux est conditionné à l'octroi ou non des subventions comme cela a déjà été dit et inscrit dans la délibération validant le projet. La commune n'est pas en difficulté, elle a certes une petite capacité d'autofinancement qu'il faut renforcer, mais à l'inverse elle est peu endettée.

Claude MEUNIER précise que la salle a plus de 35 ans et que des travaux sont nécessaires. Le projet est selon lui bien dimensionné, le phasage correct, et il sert l'intérêt de l'ensemble des administrés

contrairement aux travaux du lotissement de la Fougère. C'est aussi pour cela que Daniel SORAIN ne se dit pas favorable au projet du lotissement de La Fougère.

Enfin, Daniel SORAIN propose que le vote du BP soit reporté dans l'attente des informations sur le montant des dotations, l'état 1259 permettant le calcul du produit attendu dans le cadre des impôts, le Compte de Gestion et de fait les résultats comptables de 2016. Cela aurait l'avantage de proposer un regard plus clair sur le budget communal selon lui. Monsieur le Maire propose de maintenir le vote du BP comme il est proposé chaque année, indiquant que cela ne gêne en rien la vision globale du budget communal et permet de ne pas entraver ou ralentir les projets en cours. Pour autant et conformément à la législation, les taux seront votés avant le 15 avril prochain, les comptes de Gestion et Administratif 2016 avant le 30 juin et s'en suivra un BS en septembre reprenant ainsi les résultats 2016 et permettant en milieu d'année de porter un regard précis sur l'état de consommation du budget 2017 et d'intégrer les éventuelles subventions qui pourraient être octroyées (projet salle culturelle, projet lotissement de La Fougère).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide avec 10 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention :

- **D'adopter le Budget Primitif 2017**

3/ Dossier Réunions / Rencontres / Intercommunalité

a) Syndicat des eaux du Centre ouest (SECO)

Le Conseil Syndical du SECO s'est réuni le 1er février 2017.

Monique MATHIS expose la décision de fermeture définitive du captage des «Chailloterries» sur la commune de St-Gelais. Ce captage n'est plus utilisé pour la production d'eau potable depuis des années. Le bureau d'études a été choisi concernant l'opération bâche d'eau brute. Le cabinet HECA a été retenu. La mission d'étude doit déterminer la capacité (entre 300 à 1 000 m3) de cette bâche. L'objectif de cette opération est de réduire le coût de fonctionnement de l'usine en abaissant le pourcentage de nitrates en entrée.

Les résultats prévisionnels de l'exercice 2016 ont été présentés par le Vice-Président et le Directeur, ainsi que les prévisions de résultats cumulés pour chaque budget : les comptes seront excédentaires, sauf le SPANC (rattaché à l'Assainissement Collectif à partir de cette année).

Les Budgets prévisionnels 2017 ont été votés. Pour l'année 2017, 4 budgets opérationnels : Général, Production, Distribution, Assainissement. Les prévisions d'engagement pour l'exercice 2017 sont présentées au Conseil par budget et par section (investissement/fonctionnement). Les principales opérations d'investissement sont détaillées pour chaque budget et s'appuient sur un Plan Pluriannuel d'Investissement qui sera annexé au compte-rendu pour compléter l'information des élus et des communes.

Enfin les tarifs 2017 ont été adoptés. Les tarifs de l'eau (production, distribution) et de l'assainissement collectif sont examinés au regard des investissements prévus et des besoins de fonctionnement. Ils sont adoptés avec un relèvement de 5% en production et de 2,6% en distribution et assainissement. Les ajustements tarifaires permettent d'équilibrer les recettes et les dépenses liées aux autres prestations du SECO auprès des usagers ou communes.

Les tarifs d'eau à Germond-Rouvre seront en 2017 :

- part fixe : 68 €
- consommation eau : 1,24 €/m3 d'eau.



b) Compte rendu du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de l'Autize et de l'Egray (SIAH)

Claude MEUNIER informe du vote du BP 2017 début avril. Il évoque les problèmes au chantier du BEUGNON où les travaux de reprise du plan d'eau sont suspendus actuellement du fait de certaines oppositions. Il invite les élus à consulter le prochain compte-rendu du SIAH.

c) Réseau du développement durable de la CAN

Le rapport Développement Durable 2016 de toutes les communes de la CAN est présenté. Lors de sa réalisation, il permet pour chaque commune de faire son bilan et d'avoir des pistes de projets dans les différentes thématiques :

- transition énergétique et lutte contre le changement climatique
- préservation de la biodiversité, des ressources naturelles et de la ressource en eau
- épanouissement des êtres humains
- cohésion sociale

- mode de production et de consommation responsables

Cinq projets de communes, seules ou associées, sont proposés pour la semaine du développement durable (juin 2017).

Le conseil en énergie partagée est un suivi des consommations énergétiques des communes, Germond-Rouvre a demandé cette analyse individualisée de ses consommations.

d) Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN)

Monsieur le Maire informe les élus des prochaines délibérations annoncées dans le cadre du Conseil Communautaire de la CAN prévu le 6 mars. La question de la Délégation de Service Public Transports devrait être débattue.

4/ Questions Diverses

Les travaux du logement d'urgence situé à l'ancienne mairie sont achevés. Les locaux sont désormais disponibles et réservés dès ce jour à l'accueil de réfugiés. Ils pourront en prendre possession au début du mois de mai. Une convention sera proposée au Conseil Municipal entre l'association Aurore et la commune pour encadrer ce projet. Le projet progresse donc favorablement. Une visite par les services de la Direction de la Cohésion Sociale est prévue le jeudi 2 mars.

Prochaine date de réunion du Conseil Municipal :

- **Mardi 28 mars à 18h30.**

Fin du Conseil Municipal à 20h35.